

République Française

-----  
Département de la Seine-Maritime  
-----

## COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

-----  
Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 19 juin 2023  
-----

Délibération N°20 du 19 Juin 2023

Date de convocation      **Etaient présents : (15)**  
13.06.23

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Carole Duffils, Philippe Gautrot, Dominique Paul, Serge  
Planchon, Adjoint,  
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha,  
Anne-Lise Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Isabelle Poulain, Gérard  
Sadé.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 15  
Votants : 22

**Etaient Excusés : (8)**

Christine Delcroix ayant donné délégation à Patrick Jouen, Mickael  
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier,  
Céline Obin ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha,  
Véronique Obin ayant donné délégation à Gérard Sadé, Guy Sénécal  
ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani ayant donné  
délégation à Isabelle Poulain, Arlette Vivei ayant donné délégation à  
Michel Ménager.

-----  
Secrétaire de séance : Philippe Gautrot  
-----

### BATIMENTS COMMUNAUX

#### Dénomination de la maison des solidarités

##### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Philippe Gautrot, Adjoint au Maire

##### Rappelle

- qu'un groupe de travail a été constitué pour remédier aux manques et aux défauts de dénomination de plusieurs voies et bâtiment communaux,
- que l'ancien bâtiment de direction du site Carnot, propriété de la commune, abrite différents services à la population, notamment le CCAS
- que pour une lisibilité des adressages il est pertinent de nommer ce bâtiment et propose « maison des solidarités ».

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- de nommer l'ancien bâtiment de direction du site Ernest Carnot : « Maison des solidarités »,

- de charger Madame le Maire de faire apposer les signalétiques requises et d'informer les services de localisation géographique.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

